

Le 7 avril 2020

Le maintien de l'industrie et de ses emplois sur notre territoire est une nécessité sociale et sanitaire

Communiqué de presse

En cette période de crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, les entreprises fabricant du matériel médical fonctionnent à plein régime. C'est le cas de l'usine Péters Surgical de Bobigny, qui fabrique notamment les sondes utilisées en réanimation. Pourtant, cette entreprise d'importance vitale aujourd'hui est menacée de fermeture en juin.

En effet, le 4 septembre dernier, l'entreprise Péters Surgical annonçait un plan de sauvegarde de l'emploi prévoyant le licenciement de 60 de ses 134 salariés, ainsi que la fermeture de son site de Bobigny.

Pourtant, Péters Surgical affichait en 2018 un bénéfice net de 5,9 millions d'euros pour un chiffre d'affaire de 58,7 millions d'euros, une croissance somme toute très confortable. D'autant plus confortable que l'entreprise aurait bénéficié de 600 000 euros de Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi... En clair, les subventions publiques servent, une fois encore, à financer la course au profit, puisque l'entreprise cherche à présent à délocaliser sa production vers des pays asiatiques.

La crise sanitaire que traverse notre pays, que traverse le monde, du fait de la pandémie de Covid-19, montre de manière flagrante que les fermetures d'entreprises stratégiques sur le territoire national constituent une grave erreur. L'exemple de Luxfer, seul fabricant français de bouteilles d'oxygène médical, fermée depuis 2018, est particulièrement criant. Aujourd'hui, la crise sanitaire prouve que le besoin de matériel médical est profond, vital. La fabrication de ce matériel doit rester sur notre territoire, plus que jamais.

Il est urgent de maintenir les emplois et les entreprises sur notre territoire, voire de les nationaliser lorsque cela est nécessaire. Nous regrettons qu'il faille une pandémie pour révéler les impasses sociales, environnementales et économiques de la course au profit des dirigeants.

Nous sommes aux côtés des 60 salariés qui travaillent 7 jours sur 7 pour fournir le matériel médical nécessaire aux personnes malades.

Éliane Assassi
Sénatrice de la Seine-Saint-Denis

Fabien Gay
Sénateur de la Seine-Saint-Denis